



Savez-vous tout ce que  
Chloé peut vous apporter ?

**AVEC LE CIVIS,**

les missions locales forment les jeunes  
à vos attentes. Avec eux, préparez l'avenir  
de votre entreprise.





**Jean-Louis BORLOO**  
Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement



**Gérard LARCHER**  
Ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes

**A**ujourd'hui nombre d'entreprises connaissent des difficultés de recrutement, en particulier dans les secteurs comme la santé, les services à la personne, mais aussi l'industrie et le bâtiment. Dans le même temps, le taux de chômage des jeunes reste encore beaucoup trop élevé.

Pour résoudre simultanément crise du recrutement et crise de l'emploi, il est essentiel de préparer et former à ces emplois disponibles, ou qui vont l'être, tous les jeunes qui souhaitent y accéder. L'emploi des jeunes est une exigence absolue du plan de cohésion sociale.

Mesure phare du plan de cohésion sociale, le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) a été conçu pour accompagner les jeunes vers l'emploi durable. Aujourd'hui, plus de 222 000 jeunes se sont engagés dans ce dispositif.

Mis en œuvre par les missions locales et les PAIO, le Civis assure aux jeunes un accompagnement global et personnalisé, qui prend en compte leur situation sociale et les soutient à chaque étape de leur programme d'insertion professionnelle. Pour l'entreprise, ce dispositif représente l'assurance d'un recrutement optimisé : orienté, formé et encadré, le nouveau salarié est en mesure d'exprimer et de développer son potentiel. Il est prêt pour l'emploi.

Afin d'accompagner et de former ces jeunes, nous avons recruté 2 000 référents supplémentaires sur l'ensemble du territoire pour concrétiser leur insertion dans la vie active.

Nous comptons sur la mobilisation de tous, sur le lien précieux et permanent que représentent notamment les missions locales et les PAIO, car c'est tous ensemble que nous gagnerons la bataille en faveur de l'emploi des jeunes.



**Vous ne le connaissez pas ?  
Nous sommes sûrs  
de sa motivation.**

Bastien, 19 ans

Avant de se présenter à vous, Bastien s'y est préparé de longue date. Avec l'aide de la mission locale, il a franchi les étapes d'un parcours d'insertion professionnelle personnalisé. Aujourd'hui, il est prêt à exprimer pleinement son potentiel.

Nous sommes sûrs de sa motivation.

À la signature d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), les jeunes s'engagent à participer aux actions proposées par la mission locale ou par la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). En contrepartie, ils sont soutenus dans leurs démarches. Ce qui fait l'originalité du Civis ? Un accompagnement et une prise en charge individuelle et renforcée.

### Un accompagnement global individualisé

C'est la qualité de la relation qu'entretiennent les jeunes avec la mission locale et sa dimension humaine qui vont, pour une large part, leur permettre de travailler leur motivation et de franchir avec succès les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle. De la signature du Civis à la conquête d'un emploi pérenne, ils sont accompagnés par un conseiller référent. Ce dernier les écoute, les aide, les motive,

**+ de  
222 000  
Civis**

ont été signés depuis 18 mois dont plus de la moitié par des jeunes femmes.

les encadre et dispose pour cela de moyens permettant de stabiliser leur mode de vie : aide au logement, à la mobilité, à la santé...

Cette prise en charge globale et cet accompagnement personnalisé, propres au Civis, assurent aux jeunes recrutés la possibilité d'exprimer pleinement leur potentiel au sein de votre entreprise.



Pour définir leur projet professionnel, les jeunes peuvent accéder à des enquêtes sur de nombreux secteurs d'activité.



### Le Civis de Marina

Après un BEP hôtellerie abandonné en cours de première année, Marina a vécu, comme la plupart des jeunes non qualifiés, une succession de contrats courts et sans suite. Elle a été contrainte de trouver un logement et a

finallement été accueillie dans un foyer de jeunes travailleurs, où elle séjourne encore aujourd'hui.

C'est sur les conseils d'une amie qu'elle a franchi la porte d'une mission locale.

## Une orientation qui tient compte du tissu économique local

À la mission locale comme dans la vie professionnelle, la priorité est à l'insertion vers les métiers en développement ou vers les secteurs d'activité pour lesquels des difficultés de recrutement ont été identifiées. La personnalité et les potentiels des jeunes sont explorés à travers une série d'entretiens individualisés assortis, le cas échéant, d'un bilan de compétences, d'un test d'habileté ou d'un module d'évaluation.

Pour définir leur projet professionnel, les jeunes bénéficient de divers appuis :

- module d'orientation professionnelle ;
- rencontres avec des acteurs de la profession à travers les réseaux de parrainage ;
- accès aux plates-formes de vocation de l'ANPE ;
- accès à des enquêtes sur de nombreux secteurs d'activité.

À ce stade, tout est mis en œuvre pour ouvrir l'éventail des choix vers les secteurs qui recrutent.



**Kouassi Aimé Kabran,**  
20 ans, employé au groupe  
technique EDF-GDF Distribution

**Michel Richard,**  
chef d'équipe au groupe  
technique EDF-GDF Distribution

### « C'est un garçon qui a parfaitement compris ce qu'on attendait de lui »,

résume Michel Richard, son chef d'équipe. « Sérieux, ponctuel et serviable, Kouassi Aimé a rapidement trouvé sa place au sein du groupe technique EDF-GDF Distribution, auquel il est rattaché depuis décembre dernier. Sa mission : prendre les rendez-vous avec les entreprises et les particuliers pour le remplacement de leurs compteurs de gaz. » Avant de s'adresser à la mission locale, Constance Pezé, responsable du groupe technique, avait défini un profil de poste : facilités d'expression, bonne pratique de l'informatique, sérieux et fiabilité étaient les critères retenus. « La mission locale a travaillé en amont et nous a présenté Kouassi Aimé, auquel nous avons fait passer des tests, se rappelle Constance Pezé. Nous l'avons choisi pour son aisance au téléphone et sa familiarité avec l'informatique. »

### « Je crois avoir trouvé ma place dans l'équipe »,

commente à son tour la nouvelle recrue. Après quelques réglages, Kouassi Aimé a rapidement pris la mesure de son nouvel emploi : prise et confirmation de rendez-vous par téléphone, création de fiches clients à l'aide d'un logiciel dédié, élaboration d'un planning d'interventions. Ces actions lui ont permis de mettre en pratique les techniques acquises lors d'un stage de téléphonie et de démontrer sa rigueur, sa courtoisie et son sens de l'organisation. « Pour moi, ce contrat représente à la fois un emploi stable et rémunéré, une expérience professionnelle concrète et un tremplin pour l'avenir », ajoute Kouassi Aimé, qui souhaite compléter sa formation initiale en informatique pour évoluer vers ce secteur.



➤ Dès le deuxième rendez-vous, elle fait la connaissance de sa conseillère et signe un Civis. Ensemble, elles détaillent les modalités du contrat et dressent une liste des besoins immédiats : logement, nourriture, santé, transports...

La situation dans laquelle se trouve Marina exige des réponses urgentes. « J'ai pu bénéficier de l'allocation Civis. La mission locale m'aide aussi pour les transports et le logement.



Suite page 6

## Une première approche du monde du travail

Parallèlement, le contact direct avec les entreprises est systématiquement recherché :

- périodes d'immersion courtes en milieu professionnel ;
- ateliers de découverte des métiers ;
- visites d'entreprises.

Autant de moyens mobilisés pour permettre aux jeunes de s'ouvrir à la réalité des métiers qui s'offrent à eux, mais aussi de découvrir le monde du travail.

## Des candidats prêts pour l'emploi

Leur projet d'insertion professionnelle validé, les jeunes sont guidés par la mission locale dans la définition des actions de formation à mettre en œuvre. Il s'agit de leur permettre d'acquérir rapidement une autonomie et de prouver leur motivation par une recherche active d'emploi. De la mise à niveau dans les matières fondamentales (français, mathématiques...) aux formations en alternance débouchant sur un diplôme d'État (du CAP au BTS), la mission locale dispose d'une offre de formation très large, grâce à son réseau de partenaires : ensemble, structures institutionnelles, organismes de financement, organismes professionnels et centres de formation s'associent pour que chaque candidat puisse répondre et accéder aux emplois qu'il souhaite.

## Qu'est-ce que le Civis ?

Le Civis s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Il est conclu pour une durée d'un an avec les missions locales ou les PAIO. Il est renouvelable sous certaines conditions. Ce contrat propose un parcours d'accès à la vie active composé, suivant la situation du jeune, soit :

- d'un emploi, notamment en alternance, précédé, lorsque cela est nécessaire, d'une période de formation préparatoire ;
- d'une formation professionnalisante, pouvant comporter des périodes en entreprise, dans un métier pour lequel des possibilités d'embauche sont repérées ;
- d'une action spécifique pour les personnes connaissant des difficultés particulières d'insertion ;
- d'une assistance renforcée dans sa recherche d'emploi ou sa démarche de création d'entreprise.

Après l'accès à l'emploi, l'accompagnement peut se poursuivre pendant un an. Les jeunes en Civis bénéficient du régime général de la Sécurité sociale pour les périodes où ils ne sont affiliés à aucune protection sociale. Un soutien de l'État, sous la forme d'une allocation allant jusqu'à 900 euros par an, peut être versé pendant les périodes où les jeunes majeurs ne reçoivent aucune rémunération ou allocation.

## Des aides à l'embauche

Vous souhaitez embaucher un jeune en CDI ? La loi du 21 avril 2006 sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise prévoit de nouvelles aides pour les jeunes en Civis. Le montant du soutien de l'État pour le contrat jeune en entreprise est fixé à 400 euros par mois. En cas d'embauche en contrat de professionnalisation en CDI, l'employeur bénéficie d'une exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale dans la limite du Smic et d'une aide de 200 euros par mois. Ces aides sont versées pour une durée de deux années consécutives à compter de la date d'embauche. Un abattement de 50 % est appliqué la seconde année.



### Le Civis de Marina ■■■

*Sans cette aide, je ne sais pas comment je m'en serais sortie », confesse-t-elle aujourd'hui.*

➤ **Sa situation stabilisée,** Marina construit son parcours d'insertion dans la vie active.

Au sein de la mission locale, elle participe à un module de "définition du projet professionnel". Pour être cohérent et réaliste, un projet professionnel doit être fondé sur ce que l'on a envie de faire ■■■

Suite page 8



**Une nouvelle ressource  
pour votre entreprise ?  
Nous connaissons vos besoins.**

Malaika, 24 ans

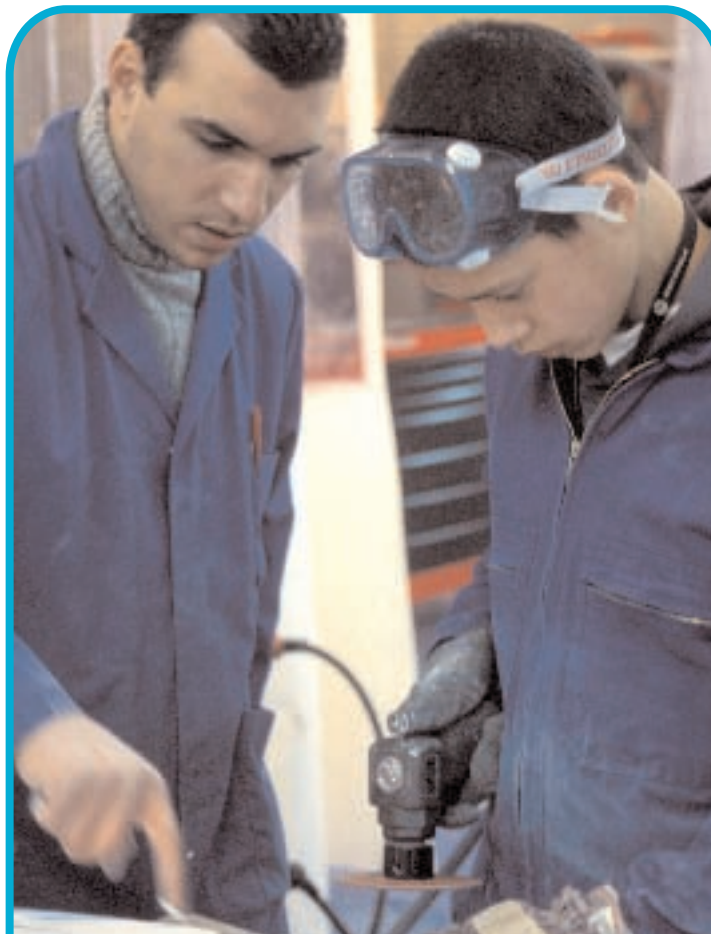
Les missions locales rapprochent les besoins des entreprises  
et les compétences des jeunes qu'elles accompagnent.  
Une mission qui s'appuie avant tout sur une relation de proximité.

**d**epuis la création des premières missions locales en 1982, le réseau améliore sans cesse son offre de services à destination des employeurs.

À l'écoute permanente des entreprises et de leurs besoins de recrutement, les personnels des missions locales proposent aux employeurs des solutions sur mesure. Les jeunes qui passent par les missions locales ont bénéficié d'un accompagnement durable et pointu, ce qui favorise le recrutement, tandis que le suivi par la mission locale continue après l'embauche. Leur objectif : accompagner les jeunes vers l'emploi durable.

### À l'écoute des besoins de recrutement locaux

Implantées au cœur des bassins d'emploi, partenaires de l'ANPE, les missions locales ont une connaissance approfondie des entreprises situées sur leur territoire. Témoins de cette implication, des représentants d'entreprises privées et



Des formations peuvent être mises en place pour adapter les compétences des jeunes à la demande des entreprises.

### 515 missions locales et PAIO

proposent aujourd'hui près de 1 200 lieux d'accueil permanent répartis sur l'ensemble du territoire.

publiques siègent au conseil d'administration de la mission locale. Si le contact direct reste privilégié, de nombreux moyens sont déployés pour percevoir et anticiper les besoins des employeurs :

- partenariats avec les chambres consulaires ou les associations et syndicats professionnels ;



### Le Civis de Marina

et sur ce que l'on sait ou peut faire. Il prend également en compte tous les aspects du marché de l'emploi : état du marché, situation de tel ou tel secteur d'activité, pratiques et moyens de recrutement des

employeurs. « *J'ai pris conscience de mon besoin de m'extérioriser* », commente Marina, qui s'oriente dès lors vers des emplois de communication avec le public : animatrice, standardiste ou gardienne d'immeuble.

- réseaux de parrainage avec des chefs d'entreprise ;
- rencontres avec les organismes de formation et les collectivités territoriales. Parce qu'elles connaissent leurs territoires, les missions locales proposent des candidats adéquats. Elles peuvent mettre en place une formation individuelle ou collective pour affiner les compétences des jeunes et les adapter à la demande des employeurs. Une fois embauchés, les jeunes sont suivis au sein de l'entreprise par leur conseiller référent, afin de s'assurer de leur bonne intégration (voir chapitre 3, page 12).

### Un professionnalisme accru

Pour mieux répondre aux exigences croissantes des tâches qui sont confiées aux missions locales, des plans de formation des personnels garantissent une homogénéité dans la qualité et l'efficacité des actions mises en œuvre. Cette exigence de rigueur a conduit certaines missions locales à encadrer leurs actions par une charte qui définit leurs engagements auprès des entreprises (voir chapitre 3, page 13).



**Henrique Da Silva,**  
22 ans, apprenti en maçonnerie

**Joaquim Rodrigues,**  
maître d'apprentissage  
d'Henrique

#### « On a besoin des jeunes. »

Bruno Elucci représente la troisième génération d'une famille de maçons. L'entreprise qu'il dirige a été fondée en 1946 par un grand-père italien. « *Au début, les maçons venaient d'Italie. Maintenant, leurs enfants préfèrent d'autres secteurs et il y a de moins en moins de main-d'œuvre. Il faut vraiment donner aux jeunes le goût de nos métiers* », raconte-t-il. Pour son entreprise, l'apprentissage est une bonne formule : « *L'apprenti travaille et, en même temps, il apprend* », explique-t-il. Et Henrique donne satisfaction : « *Il est sérieux et travailleur*, ajoute Joaquim Rodrigues. *Je m'efforce de le faire tourner entre les plaquistes, les maçons et le montage, pour qu'il apprenne les différentes spécialités. Il a de bonnes relations avec l'équipe ; à partir de là, tout se passe bien.* »

#### « Si je n'avais pas eu ce coup de pouce, je ne sais pas où j'en serais aujourd'hui. »

À 16 ans, Henrique quitte l'école et commence les "bêtises". C'est par l'intermédiaire de la mairie qu'il découvre l'existence de la mission locale et du Civis. La maçonnerie le tente ? Son conseiller référent l'envoie se renseigner dans un CFA. Deux jours plus tard, Henrique trouve un patron pour préparer un CAP en alternance. Aux côtés des maçons, il apprend son futur métier. « *Creuser les fondations, préparer le ciment, décoffrer... Ce qui est important, c'est de varier les tâches : c'est comme ça qu'on apprend. Si tout se passe bien à l'école, je continuerai avec un BEP pour obtenir un emploi plus qualifié* », conclut-il.



► **Pour reprendre confiance en elle** et améliorer sa présentation, Marina participe à un atelier Image de soi. Avec l'aide d'une conseillère, elle y apprend à se présenter et à valoriser son apparence à travers l'usage des vêtements,

des accessoires, des couleurs et des styles : des notions qui s'avèrent très utiles, notamment pour maîtriser le trac lorsque l'on se présente à un entretien d'embauche.



Suite page 10

## Vingt ans d'expérience



Les missions locales et les PAIO se sont développées à partir de 1982 par la volonté conjointe de l'État et des communes de coordonner localement leurs interventions au service des jeunes en quête d'un emploi pérenne. La première Charte des missions locales, en 1990, les Protocoles 2000 et 2005 ont contribué à préciser leurs missions et leurs moyens. **Vingt ans après leur création, elles constituent un réseau couvrant l'ensemble du territoire, reconnu et fortement structuré dans chaque région.** Leur action se déploie au quotidien avec les services et les institutions en charge des questions d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transports et de citoyenneté. Leur financement est assuré par l'État, le Fonds social européen et les collectivités territoriales.

### Une action coordonnée au plan national

Instance de dialogue entre les collectivités territoriales et l'État, le Conseil national des missions locales (CNML) est chargé de suivre les conditions de mise en œuvre du Civis. Le CNML est un lieu d'échange des bonnes pratiques développées au sein du réseau des missions locales, il examine chaque année un bilan général d'activités et formule des propositions sur les orientations du programme national d'animation et d'évaluation du réseau.

Le CNML est l'interlocuteur naturel des entreprises désireuses de développer une politique de recrutement à l'échelle nationale.

Dans un souci de cohérence, le réseau des missions locales et des PAIO dispose d'un système d'information national, "Parcours 3", centré sur le travail

**+ de  
1 million  
de jeunes**

sont accueillis par les missions locales chaque année.

quotidien du conseiller dans sa relation avec les jeunes. L'application permet de gérer et d'analyser les parcours d'insertion construits avec les jeunes : actes et situations professionnels, types d'accompagnement choisis, suivi des propositions des conseillers.



### Le Civis de Marina ■■■

■ **Marina poursuit sa recherche d'emploi.** Elle se rend régulièrement à l'Espace Cyberemploi pour consulter les annonces disponibles sur Internet. « *Je pouvais aussi, de temps en temps, consulter les annonces sur l'ordinateur de ma*

*sœur* », ajoute-t-elle. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre ses recherches par des moyens traditionnels : recherche avec sa conseillère, annonces presse, annonces ANPE et démarchage auprès des entreprises. ■■■

Suite page 12



**Recruter un jeune issu d'une mission locale ?  
D'autres l'ont déjà fait.**

Katsuo, 22 ans

Sur toute l'étendue du territoire, les missions locales imaginent chaque jour des solutions pour faciliter et sécuriser vos actions de recrutement. Charte d'engagement, accompagnement en entreprise, prospection de nouvelles opportunités... autant d'initiatives plébiscitées par les entreprises.

## Tutorat en entreprise en Centre Manche

**Expérimenté depuis plus de cinq ans par l'équipe de l'antenne de Carentan, le tutorat en entreprise porte ses fruits.**

**S**ituée en Centre Manche, l'antenne de Carentan dépend de la mission locale de Saint-Lô.

L'environnement économique local se compose en majorité d'exploitations agricoles de petite taille et d'un secteur agroalimentaire animé par une poignée de PME. L'essentiel des opportunités d'emploi reste cependant concentré sur des entreprises agricoles et artisanales (bâtiment, commerces) de taille réduite, qui nécessitent une approche individualisée.

Après avoir mis l'accent, dans les années 1990, sur les volets sociaux et formation de sa mission, l'antenne de Carentan s'est résolument engagée dans une démarche en direction des entreprises : accompagnement administratif à l'embauche, simulation du coût du contrat, montage de formations sur mesure... tout est mis en œuvre pour rassurer l'employeur potentiel. Mais la mesure-phare du dispositif reste sans conteste la création, en 1999, d'un pôle de tutorat en entreprise. « Pourquoi s'arrêter à la porte de l'entreprise ?, s'interroge Nicolas Bansart, qui anime sur place une équipe

composée de cinq tuteurs d'insertion. *Notre mission consiste à aider les jeunes à s'insérer de façon pérenne. Même s'ils sont autonomes dans leur recherche d'emploi, la confrontation directe avec un chef d'entreprise est souvent source de difficultés imprévues, et ce pour les deux parties : faire embaucher un jeune, c'est être confronté à des problématiques nouvelles.* »

Si les jeunes sont confortés par la présence physique de leur tuteur, qui leur rend régulièrement visite sur leur lieu de travail, le lien humain qui s'instaure à cette occasion avec les chefs d'entreprise construit le socle d'une relation durable. « *Même s'il y a des échecs, il est évident que les chefs d'entreprise ont un a priori positif vis-à-vis de notre action* », commente Nicolas Bansart, qui conclut sur les bons résultats enregistrés en grande partie grâce au tutorat : un allongement notable de la durée moyenne de présence en entreprise et une augmentation du nombre des CDI.

Et le plaisir incomparable de recevoir, comme hier, l'appel d'une boulangerie de Carentan qui lui demande de « *nous trouver quelqu'un pour dans deux mois* ».



“ On ne s'arrête pas à la porte des entreprises ; on aide les jeunes à s'insérer de façon pérenne. ”



### Le Civis de Marina ■■■

▀ **La mission locale reçoit une offre d'emploi du Petit Ney.**

Cette association est un café littéraire qui recherche, dans le cadre d'un projet de quartier, des animateurs socioculturels, pour une première

période de six mois renouvelables.

Leur rôle : recueillir les témoignages des anciens habitants du quartier pour écrire et monter des pièces de théâtre, avec pour objectif

# La méthode S.I.M.P.A.

**Cette méthode, imaginée par la mission locale de Tulle, encadre et définit les actions et les services qu'elle propose aux employeurs.**

“ Notre mot d'ordre : une entreprise, un jeune, un emploi. ”

avec pour mot d'ordre “une entreprise, un jeune, un emploi”, la mission locale de Tulle, en Corrèze, propose une offre de services complète aux entreprises, qui va du repérage des profils de jeunes à leur accompagnement dans l'emploi, en passant par la phase toujours délicate du conseil à l'employeur pour le recrutement. Après avoir mis sur pied, en mars 2000, les premières assises régionales de l'artisanat et de l'insertion professionnelle en Limousin, Jean-Marc Seijo-Lopez et Philippe Driano, respectivement directeur et responsable développement local et emploi, ont rapidement élargi la cible de leurs actions de communication et de partenariat en direction non plus du seul artisanat, mais de l'entreprise au sens large. Sous l'acronyme S.I.M.P.A. (Sensibiliser/Informer/Mobiliser/Proposer/Accompagner), la méthode qui en est issue déploie un éventail de mesures à l'attention des employeurs locaux. Elle leur permet d'obtenir un diagnostic emploi et met à leur disposition des informations sur la typologie des jeunes demandeurs d'emploi et sur les outils les accompagnant



En 2000, la mission locale de Tulle a mis sur pied les premières assises régionales de l'artisanat et de l'insertion professionnelle.

avant et après l'embauche. La mission locale se charge par la suite de présenter à l'entreprise le candidat adéquat au poste proposé, en établissant avec ce dernier un parcours de formation externe et interne à l'entreprise. Outre une intermédiation entre les jeunes et les entreprises, la mission locale peut mettre en place une fonction tutorale et proposer son assistance sur les conséquences sociales, administratives et fiscales du recrutement. Une charte définit les engagements pris par la mission locale auprès des employeurs. Une méthode très bien accueillie par ses destinataires, qui sera bientôt généralisée à l'ensemble de la région.



de faire revivre la mémoire des lieux. Marina est enthousiaste : ce contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) va lui permettre de valoriser ses capacités de communication.

➤ **Après avoir intégré l'équipe du Petit Ney**, Marina suit ses premiers cours de théâtre au centre d'animation de la porte Montmartre. Jamais leçon n'avait autant mobilisé son attention.

## Un interlocuteur privilégié pour les entreprises de l'Orne

**Les professionnels de la mission locale d'Alençon, dans l'Orne, se sont dotés d'un interlocuteur unique et disponible pour aller à la rencontre des employeurs.**

“ Pour convaincre les professionnels, il nous a semblé naturel d'adopter les codes du monde de l'entreprise. ”

afin de constituer un “fichier clients”, Stéphane Girault sillonne la région à la rencontre des employeurs potentiels, avec des objectifs précis à remplir. « Afin de prospecter les entreprises du bassin d'emploi et leur présenter les services de la mission locale, explique le directeur, Jean-Michel Goubard, il nous a semblé naturel d'adopter les codes du monde de l'entreprise pour convaincre les professionnels. » De fait, l'offre que la mission locale d'Alençon développe depuis plusieurs années à l'attention des entreprises s'est considérablement étoffée : aide et assistance au recrutement ; conseil sur les profils par poste ; présélection de candidats motivés et formés ; poursuite de l'accompagnement au-delà de l'embauche... « Une embauche représente toujours un risque pour l'entreprise, constate Jean-Michel Goubard. Nous nous efforçons de minimiser ce risque au mieux, en utilisant l'ensemble des moyens à notre disposition, notamment les périodes en milieu professionnel (PMP), qui permettent



Les périodes en milieu professionnel permettent au jeune et à l'entreprise de tenter l'expérience en toute sécurité.

aux jeunes comme aux entrepreneurs de tenter l'expérience en toute sécurité, avant une embauche définitive. » Pour un chef d'entreprise, un interlocuteur unique et disponible prêt à répondre dans les meilleurs délais à ses problématiques de recrutement, c'est un argument de poids. En 2005, 129 contrats de travail\* ont été signés grâce à ce dispositif.

\* CDD, CDI, contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage.



### Le Civis de Marina ■■■

« Enfin, je vais pouvoir travailler dans un domaine qui me plaît vraiment », confie-t-elle. Pendant les douze prochains mois, elle accompagnera les comédiens de la troupe dans les appartements, les cours

d'immeuble et les cages d'escaliers du quartier. Une formation concrète et rémunérée qui durera une année entière et lui permettra d'acquérir une véritable qualification professionnelle.

## À qui s'adresser ?

### **Conseil national des missions locales**

Les Borromées 2 - 1, avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis la Plaine cedex  
Contact : [cnml.entreprises@cnml.travail.gouv.fr](mailto:cnml.entreprises@cnml.travail.gouv.fr)

**Coordonnées des missions locales :** [www.cnml.gouv.fr](http://www.cnml.gouv.fr)



**En savoir plus :** [www.cohesionsociale.gouv.fr](http://www.cohesionsociale.gouv.fr)